



## Année 2011 - 2012



### Le Parcours de l'Excellence Sportive Régional.

## Guide N°2 – Novembre 2011

Photo : le collectif d'archers et d'entraîneurs de la ligue des Pays de la Loire à la semaine jeunes à Besançon.

### Edito

L'année 2010/2011 a été l'année de la mise en place du Parcours Régional de l'Excellence Sportive (P.E.S.R.) Ce nouveau dispositif régional d'entraînement a apporté une satisfaction et une efficacité au delà de nos espérances. La ligue des Pays de la Loire se classe maintenant dans les 5 premières ligues de France chez les jeunes alors qu'elle était à la 19<sup>ème</sup> place en 2003. Les entraînements, les objectifs, et les compétitions qui ont été choisis, ont permis d'avoir des résultats très satisfaisants dans les compétitions nationales, TNJ, championnats de France.

Nous maintenons pour cette deuxième année du PESR, les mêmes critères pour intégrer les groupes d'excellence qui sont : être dans les 32 premières au classement national pour les filles et les 64 premiers pour les garçons. Actuellement, nous avons 25 archers qui ont accepté de faire partie des groupes d'entraînement.

Pour le suivi des jeunes du PESR, un contenu d'entraînement a été élaboré, avec une analyse vidéo, une évaluation physique et technique, ainsi que des situations d'entraînement et un suivi individualisé.

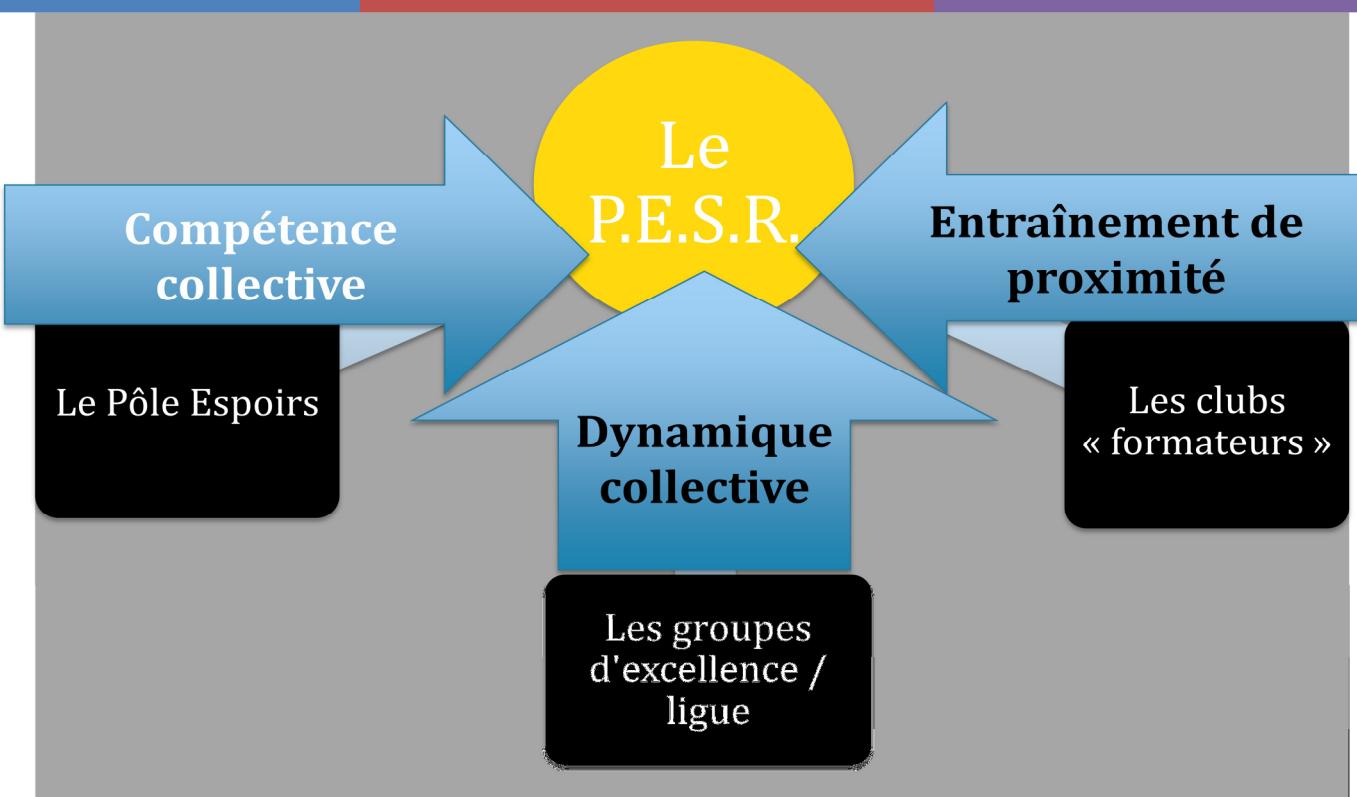
Nous souhaitons associer pleinement les entraîneurs de clubs au PESR par leur présence aux stages d'entraînement, et établir un temps d'échange entre la ligue, le pôle espoirs, et les clubs, par l'organisation du colloque sur l'entraînement le 22 octobre 2011 et le 10 mars 2012.

Ce deuxième Guide a été amélioré avec de nouvelles rubriques, nécessaires à la réussite de nos objectifs qui, je l'espère, seront partagés et donneront envie à d'autres jeunes et entraîneurs de venir compléter les collectifs.

#### Francis SIMON

CTN. Coordonnateur et entraîneur du pôle espoirs des Pays de la Loire.

# L'organisation du Parcours de l'Excellence Sportive Régional



Le P.E.S.R. : 3 entités au service  
de l'excellence sportive  
et de l'Ecole du Tir à l'Arc Français.



Le Parcours Régional de l'Excellence Sportive (P.E.S.R.) a été validé par le comité ligue le 2 octobre 2010. Il s'inscrit dans le P.E.S. national qui a été validé par le ministère des sports en juillet 2009.

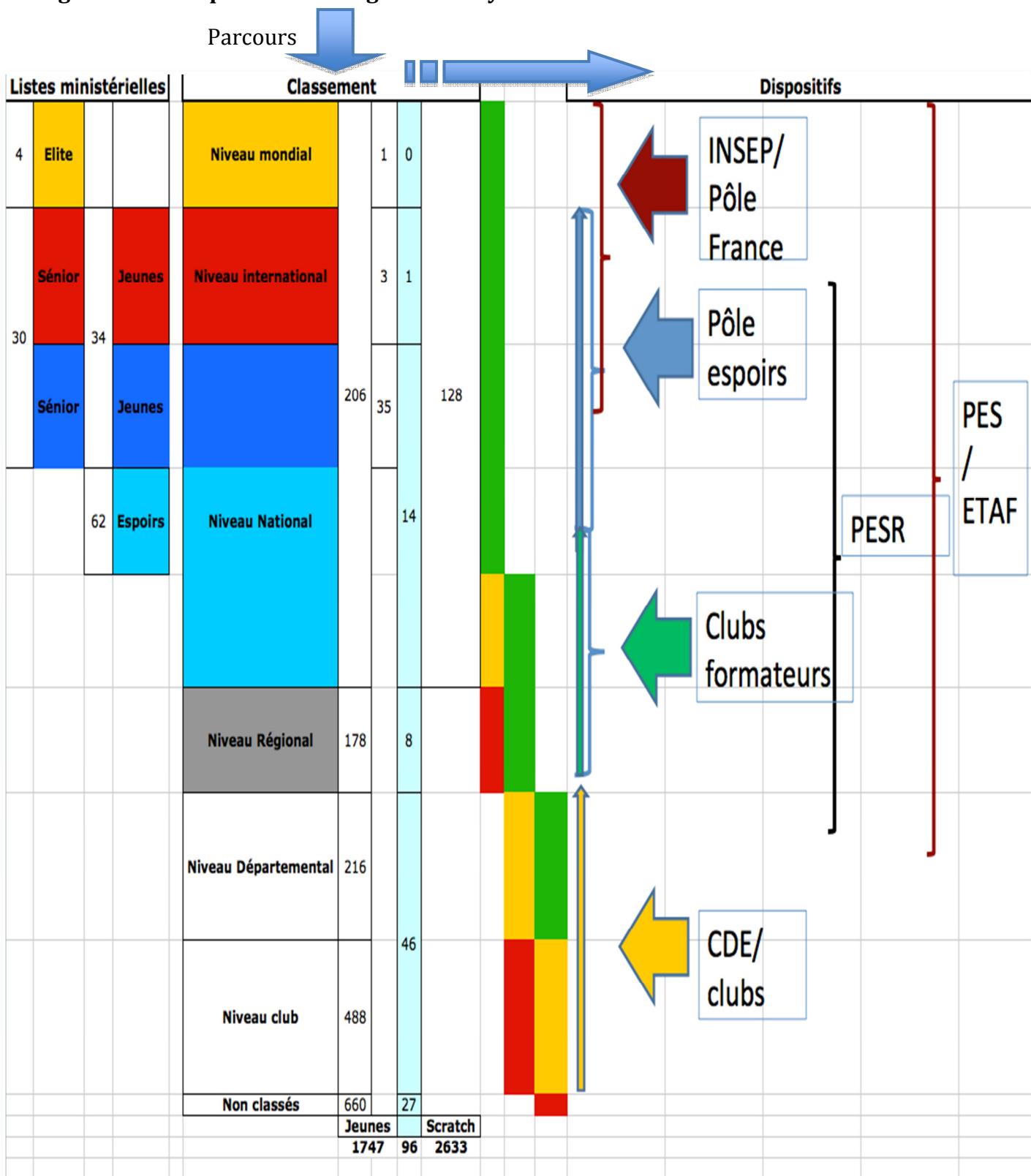
Au niveau des Pays de la Loire, le PESR met en lien 3 dispositifs d'entraînement qui contribuent à la formation des jeunes archers vers l'excellence sportive. *Nous devons respecter les règles de fonctionnement établies par le ministère des sports et de la FFTA. Ce PESR sera validé par la commission consultative du sport où siège la DRJSCS et le Conseil Régional.*

## Rôle de chaque dispositif :

- Le pôle espoirs est une structure d'entraînement quotidien de haut niveau et d'expertise pour le développement de la compétence collective.
- Les clubs formateurs permettent un entraînement régulier de proximité.
- Les groupes d'excellence permettent le développement de la dynamique collective.

# L'organisation du PES/ ETAF/PESR

Le PES est « une suite d'étapes d'acquisition et de structures, destinée à la formation du compétiteur vers l'excellence sportive». Le parcours est « nominatif », nous situons les différentes étapes du niveau club au niveau mondial. Le tableau ci-dessous représente l'organisation du parcours en région des Pays de la Loire.



# Le groupe d'Excellence 2012

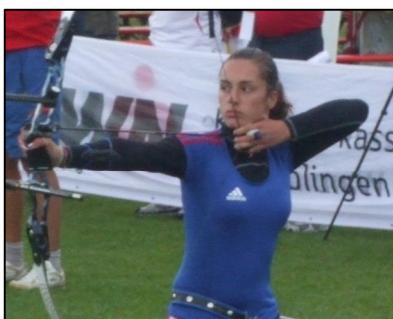
## De benjamins à juniors / filles et garçons



### Archer de Niveau International

Emilie LACROIX (Junior 1 en 2012) - Club de Challans

- **9<sup>ème</sup> aux championnats du monde cadette 2011**
  - **2<sup>ème</sup> au classement national cadette 2011**
  - **4 records de France : 339 à 50m, 330 puis 331 à 40m, équipe mixte**
  - **1327 points aux 4 distances cadette**
  - Record personnel **651 points au 2x60m**
- Classée de niveau international**



### Archers de Niveau National

OPHELIE GLEMET (Junior 1 en 2012) - Club de Candé

- **3<sup>ème</sup> au classement national cadette 2011**
- **6<sup>ème</sup> au championnat de France**
- **3<sup>ème</sup> aux championnats d'Europe de tir olympique en 2010**
- **1306 points aux fita quatre distances cadette**

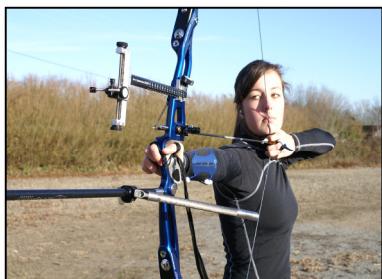
**Classée de niveau national**



Gwenaël LE DREAU (Cadet 3 en 2012) – Club de Challans

- **5<sup>ème</sup> au classement national cadet 2011.**
- Record personnel **664 points au 2x60m.**
- **10<sup>ème</sup> aux championnats de France**

**Classé de niveau national**



CLAIRE URBANEK (Junior 1 en 2012) – Club de Challans

- **8<sup>ème</sup> au classement national cadette 2011**
- **2<sup>ème</sup> aux championnats de France cadette 2011**
- Record personnel **621 points au 2x60m.**

**Classée de niveau national**



Benoit LEGENDRE (Cadet 2 en 2012) – Club de Challans \*club d'accueil

- **16<sup>ème</sup>** au classement national cadet 2011
- Record personnel **646 points au 2x60m.**

**Classé de niveau national**



Mélanie PILLET (Minimes 1 en 2012) - Club de Challans

- **2<sup>ème</sup>** au classement national benjamine en 2011.
- Record personnel **632 points au 2x30m.**

**Classée de niveau national**



Jérémy ROCHER (Cadet 1 en 2012) - Club de Challans

- **8<sup>ème</sup>** au classement national minime 2011
- Record personnel **622 points au 2x40m.**
- **Champion de France** par équipe de club BM mixte

**Classé de niveau national**



Salomé BICHON (Minime 2 en 2012) - Club de Challans

- **9<sup>ème</sup>** au classement national minime 2011
- Record personnel **598 points au 2x40m.**
- **Championne de France** par équipe de club BM mixte

**Classée de niveau national**



Jolan MAGNAN (Minime 2 en 2012) Club d'Aizenay

- **15<sup>ème</sup>** au classement national minime 2011
- Record personnel **607 points au 2x40m.**

**Classé de niveau national**



Alexis Rimbaud (Minime 2 en 2012) - Club de Challans

- **33<sup>ème</sup>** au classement national minime 2011
- **Champion de France** par équipe de club BM mixte
- Record personnel **599 points au 2x40m.**

**Classé de niveau national**



Jules MARION (Cadet 1 en 2012) - Club de Candé

- **18ème** au classement national minime 2011.
- Record personnel **612 points au 2x40m.**

**Classé de niveau national**



Archers de Niveau Régional



Léandra PILLET (Junior 1 en 2012) Club de Challans

- **33ème** au classement national cadette 2011.
- Record personnel **586 points au 2x60m.**
- 

**Classée de niveau régional**



Laura MOURAIN (Cadette 1 en 2012) – Club de Challans

- **53ème** au classement national minime 2011
- **23ème** aux championnats de France individuel
- **Championne de France** par équipe de club BM mixte
- Record personnel **566 points au 2x40m.**

**Classée de niveau régional**



Clément BOSSARD (Junior 1 en 2012) Club du Murs Erigne

- **49ème** au classement national cadet 2011
- Record personnel **614 points au 2x60m.**

**Classé de niveau régional**



Juliette GUIBERT (Benjamine 2 en 2012) Club de Challans

- **24ème** au classement national benjamine 2011
- Record personnel **533 points au 2x30m.**

**Classée de niveau régional**



Sarah GAUTIER (Minime 1 en 2012) Club de Challans

- **29ème** au classement national benjamine 2011
- Record personnel **491 points au 2x30m**

**Classée de niveau régional**



Pierre HEURTEBIZE (Minime 1 en 2012) Club d'Evron

- **26ème au classement national benjamin 2011**
- Record personnel **596 points au 2x30m**
- **Classée de niveau régional**

## Archers invités de Niveau Départemental



Marine PATY (Les Sables d'Olonne/Minime 2)



Manuella DEMANGEAU (Aizenay/Cadette 2)



Arthur POUILLAS (La Haye FOUASSIERE/ Cadet 2)



David AUGER (St Nazaire/Cadet2)



Louisa MONNET (St Gilles Croix de Vie/Minime 2)



Charlotte ROTHAIIS (Aizenay/Cadette 2)



Clément MULLARD (Angers/Cadet2)

De nouveaux archers pourront être intégrés au collectif après la saison de tir en salle



## Les groupes d'Excellence du PESR

Les archers sont répartis géographiquement sur les 2 groupes d'excellence : le groupe des départements 44, 49, 53, 72 et celui du 85. Les critères pour faire partie de ce groupe sont :

- Etre dans les **32** premiers au classement national pour les filles en tir fita.
- Etre dans les **64** premiers au classement national pour les garçons en tir fita.

Ces critères permettent de classer les archers au moins de niveau régional.

A la fin de la saison de tir en salle, nous intégrerons les archers ayant réussi à être dans les mêmes seuils (32<sup>ème</sup> chez les filles et 64<sup>ème</sup> chez les garçons).

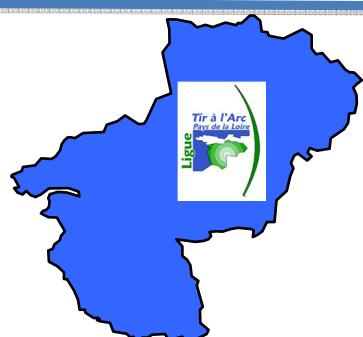
Les archers ayant plus de 20 ans peuvent faire partie du P.R.E.S. Pour ce faire, ils doivent être sur listes ministérielles espoirs ou de haut niveau (Voir guide du haut niveau de la FFTA).

Chaque année, suivant le nombre d'archers, les groupes sont susceptibles d'évoluer. Elodie AMIARD (BEES1/ETR), nouvellement embauchée par la ligue, pourra développer un groupe (72,53, 49).

Pôle Espoirs	Ophélie GLEMET Emilie LACROIX Claire URBANEK Gwenaël LE DREAU Benoit LEGENDRE JULES MARION
Groupe 85	Salomé BICHON Jolan MAGNAN Léandra PILLET Alexis RIMBAUD Mélanie PILLET Jérémy ROCHER Sarah GAUTIER Juliette GUIBERT Laura MOURAIN Marine PATY
Groupe 44, 49, 53 et 72	<p><i>Archers invités :</i></p> <p>Manuella DEMANGEAU, Louisa MONNET, Charlotte ROTHAIS</p> <p>Clément BOSSARD Pierre HEURTEBIZE</p> <p><i>Archers invités :</i></p> <p>Clément MULLARD Arthur POUILLAS David AUGER</p>



# Les Objectifs du PRES



## Les groupes d'Excellence Benjamins/Minimes et Cadets/Juniors.

### Les objectifs attendus par la ligue des Pays de la Loire

Au total des 3 niveaux, notre seuil de réussite est fixé à 24 archers sur un total des 384.

Suivant un tableau de bord composé d'indicateurs, nous étudions l'évolution de l'efficacité du Parcours de l'Excellence sportive Régional. Nous pouvons constater, sur les années précédentes de

la mise en place du PESR, une certaine efficacité.

Mais, pour atteindre le seuil fixé dans le projet sportif de la ligue des Pays de la Loire, le dispositif des CRDE ne nous le permettra pas. Ce dispositif a lancé la dynamique sportive. On sait aujourd'hui que les exigences sur le tir à l'arc de compétition évoluent et il a été nécessaire d'adapter le

Les objectifs institutionnels sont, pour 2012, l'obtention de la 6<sup>ème</sup> place au niveau national sur le plan sportif :

- Obtenir au moins **70** archers benjamins et minimes classés sur **3** scores en tir olympique.

- Obtenir au moins **12** archers de niveau national et international en tir olympique et **12** archers de niveau régional, soit **24** au total des 2 niveaux.

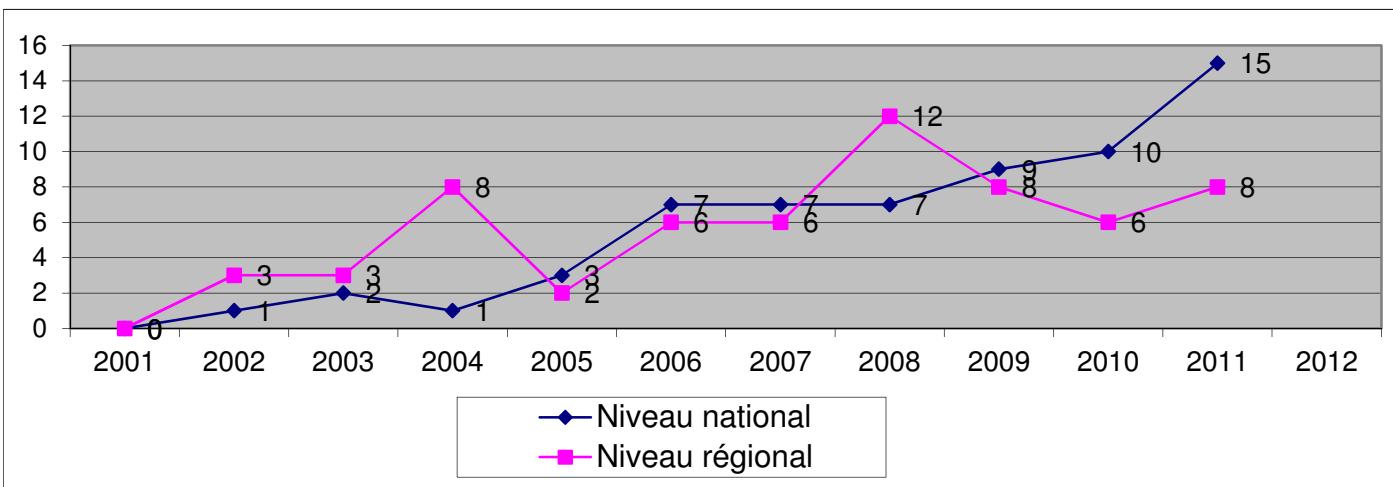
- Classer la première équipe de ligue dans les **8 premières places** des championnats de France, la seconde équipe dans les 15.

**Objectif 2012 :  
2 archers de niveau international  
par olympiade**

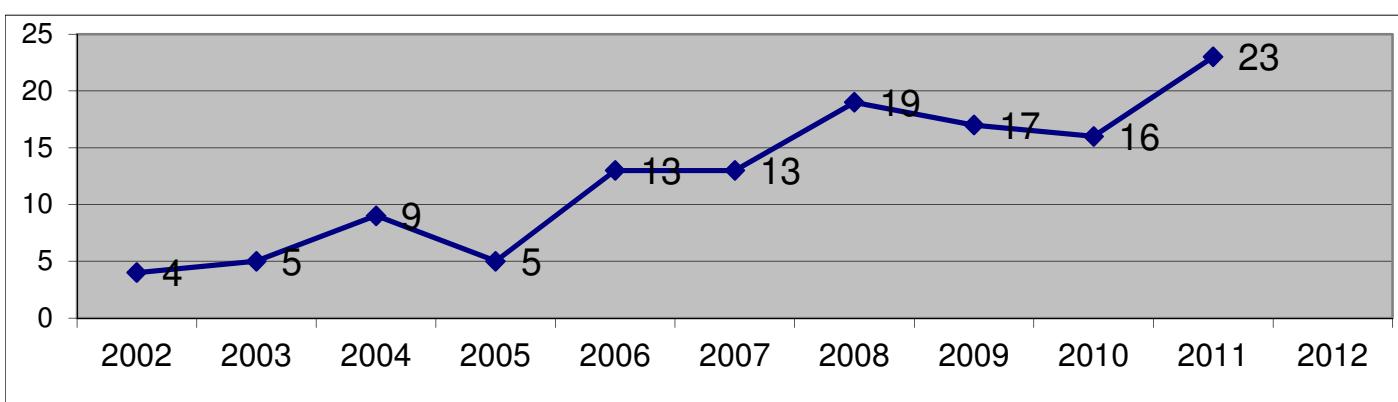
**Objectif 2012 :  
12 archers de niveau national  
par année**

**Objectif 2012 :  
12 archers de niveau régional  
par année**

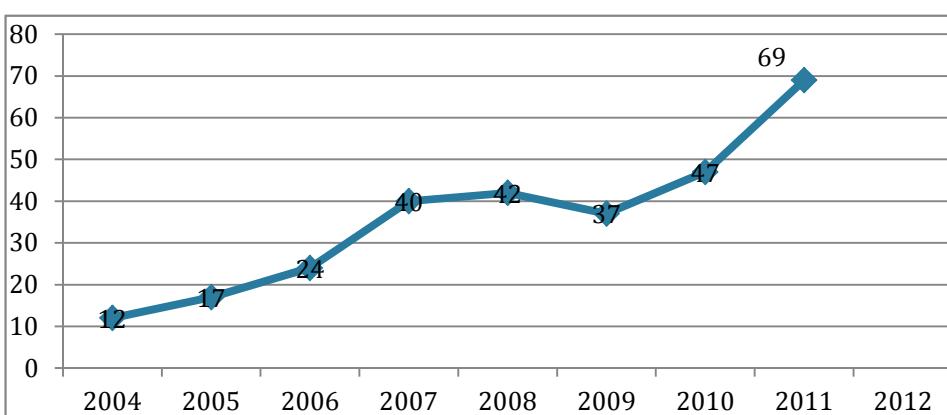
**Objectif 2012 :  
Un collectif de 24 archers de niveau  
national et régional**



On constate que le total du nombre de compétiteurs de niveau national et régional a atteint le seuil souhaité, il l'a même dépassé pour ce qui concerne le niveau national ce qui montre la qualité du travail effectué.



Le nombre total de compétiteurs regroupant le niveau régional et national progresse régulièrement. La ligue se classe en 2010 à la 13<sup>ème</sup> place et la 10<sup>ème</sup> place sur le nombre de compétiteurs de niveau national.



La ligue se classe, en 2010, à la 9<sup>ème</sup> place au nombre de compétiteurs classés avec 47 jeunes. En 2011, nous obtenons 69 jeunes, qui correspondent à la 5<sup>ème</sup> place nationale.



Place de la ligue, de 2004 à 2011

# Le programme de compétitions du PESR et du pôle espoirs

Le Parcours de l'Excellence Sportive Régional est un dispositif d'entraînement qui veut répondre aux nouvelles orientations sportives du Ministère des sports et de la FFTA. Il apporte un service aux archers de niveau international, national et régional. Avec le PESR on passe d'une gestion de stages à une gestion des compétiteurs. Le PESR est donc nominatif. Chaque archer bénéficie d'un suivi individualisé.

## Le programme de compétitions 2012 du PESR

En regard des exigences institutionnelles, la spécialité de référence est **le tir olympique**. Le tir en salle est considéré comme spécialité complémentaire. Les compétitions sont classées selon leur niveau de référence.

Compétition de préparation : au moins 3 compétitions avant le 26 juin	libre
TNJ 1, 29 avril 2012 à Toul	Compétition avec modes de sélection PESR
Championnat de ligue	Mode de sélection ligue
TNJ Ruelle (19 Mai), Voves (10 Juin)	Compétition avec modes de sélection PESR
Tirs individuels de la Semaine jeunes Juillet	Compétition avec modes de sélection PESR
Championnat de France par équipe de ligue Juillet	Compétition avec modes de sélection PESR
Championnat France FITA individuel Aout	Quota classement national

## Le programme de compétitions 2012 du Pôle Espoirs

Compétition de préparation :	libre
TNJ 1, 29 avril 2012 à Toul	Compétition avec modes de sélection
D1 : 13 mai à BOE	Compétition avec modes de sélection
<b>TNJ 2, 19 mai à Ruelle</b>	Compétition avec modes de sélection
D1 : 20 juin à RIOM	Compétition avec modes de sélection
TNJ 3 Voves, 10 Juin 2012	Compétition avec modes de sélection
D1 : 22 juillet à Quimperlé	Compétition avec modes de sélection
Tirs individuels de la Semaine jeunes. SURGERE 23 au 25 juillet	Compétition avec modes de sélection
Championnat de France par équipe de ligue 26 et 27 juillet.	Compétition avec modes de sélection
Championnat de France FITA individuel AMIENS, 28 et 29 aout	Quota classement national
Championnat d'Europe, début juillet	Sélection FFTA

# Les modes de sélection

Les modes de sélection permettent à la fois de **sélectionner** les archers qui vont participer à

ces compétitions, mais surtout de « **préparer** les archers à réussir ces compétitions ».

## Compétitions de préparation :

Aucun mode de sélection. Au minimum 3 compétitions au choix de l'archer.

## Compétitions de référence :

**TNJ** (Tournoi National Jeunes) : ouvert aux archers du Pôle et du PESR qui ont réalisé lors des FITA de préparation au moins :

Un score de 590 points (JH)

Un score de 600 points (CH),

Un score de 550 points (MH)

Un score de 520 points (MF)

Un score de 550 points (CF)

Un score de 520 points (JF)

Les résultats des TNJ sont pris en compte pour l'inscription sur listes ministérielles.

(**D1** : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> étapes): minima sur 2x70m 620 pts (JH), 575 pts (JF), 615 pts au 2X70m (CH) et 570 pts au 2x70m (CF).

**Semaine Jeunes, tir individuel** : ouvert aux archers du Pôle et du PESR dont la moyenne des 3 meilleurs scores FITA 2012 est au minimum de :

590 points (JH)

600 points (CH),

550 points (MH)

550 points (BH)

500 points (BF)

520 points (MF)

550 points (CF)

520 points (JF)

Les résultats de la semaine Jeunes sont pris en compte pour l'inscription sur listes ministérielles.

**Semaine Jeunes, tir par équipes de ligues** : ouvert à tous les archers de la Ligue. Définition du nombre et de la composition des équipes engagées selon les critères développés dans le tableau ci-dessous.

**Championnats de France, individuel, scratch, par équipes de clubs**, fin août : sélection FFTA selon le classement national

## Minima pour le championnat de France par équipe de ligue

Les équipes seront constituées des 3 meilleurs archers selon leur moyenne au classement national. La somme des trois archers doit atteindre au moins le minima cité dans le tableau ci-dessous :

	<b>Equipe 1 Etre dans les 8 premières équipes</b>	<b>Equipe 2 Etre dans les 15 premières équipes</b>
Equipe filles Benjamines/minimes	Réaliser un total de <b>1650</b> points	
Equipe garçons Benjamins/Minimes	Réaliser un total de <b>1800</b> points	Réaliser un total de <b>1620</b> points
Equipe filles Cadettes/juniors	Réaliser un total de <b>1750</b> points	Réaliser un total de <b>1650</b> points
Equipes garçons Cadets/Juniors	Réaliser un total de <b>1850</b> points	Réaliser un total de <b>1800</b> points

Pour chaque compétition de référence, le comité de sélection publiera sur le site de la ligue, la liste des archers retenus.



Quelques archers du PESR



# Le programme de stage du PESR

Groupe Sud (85) :

- 1er stage : **Dimanche 18 septembre à Challans**
- 2ème stage : **Samedi 08 octobre à Challans**
- 3ème stage : **Dimanche 20 novembre à Challans**
- 4ème stage : **Samedi 17 décembre à La Garnache**
- 5ème stage : **Dimanche 29 janvier à Challans**
- 6ème stage : **Samedi 17 mars à (en attente de lieu)**
- 7ème stage : **Dimanche 08 avril à Aizenay**
- 8ème stage : **Samedi 19 mai à Aizenay**

**Ou TNJ de Ruelle (Poitou Charente) samedi 19 et dimanche 20 mai**

- 9ème stage : **Dimanche 10 juin à Aizenay**

**Ou TNJ de Voves (Centre) samedi 09 et dimanche 10 juin**

Groupe Nord (44,49, 53, 72) :

- 1er stage : **Samedi 17 septembre à St Herblain**
- 2ème stage : **Dimanche 23 octobre à Carquefou**
- 3ème stage : **Samedi 19 novembre à Angers**
- 4ème stage : **Dimanche 18 décembre à Carquefou**
- 5ème stage : **Samedi 28 janvier à Angers**
- 6ème stage : **Dimanche 18 mars à Carquefou**
- 7ème stage : **Samedi 07 avril à Angers**
- 8ème stage : **Dimanche 20 mai à Carquefou**

**Ou TNJ de Ruelle (Poitou Charente) samedi 19 et dimanche 20 mai**

- 9ème stage : **Samedi 09 juin à Angers**

**Ou TNJ de Voves (Centre) samedi 09 et dimanche 10 juin**

## Le PESR,

C'est un collectif d'entraîneurs, de compétiteurs

qui **partagent et développent**

une **compétence**, une **expérience**, une dynamique et un entraînement

pour une « formation sportive »

vers l'excellence sportive.

Les archers et les entraîneurs du PESR/ETAF s'engagent à s'entraider mutuellement afin de progresser vers l'excellence sportive. En effet, l'objectif du PESR n'est pas de faire un classement des structures et clubs, mais de construire une formation sportive de qualité, dans laquelle le chemin parcouru pour l'atteinte des objectifs aura une valeur humaine. « Plus je m'entraîne, plus je suis forte ». Park record du monde femmes. 1408 points.

## Les compétences développées au sein du collectif du PESR

« Créer une volonté partagée de l'excellence » et « Définir des priorités sur la progression d'entraînement sur les différentes catégories d'âge »

« Analyser le vécu compétitif »

« Définir les objectifs compétitifs (Projet individuel de performance) »

« Evaluer le niveau de maîtrise de l'archer (avec archivage des prises de vue vidéo) »

« Organiser la progression d'entraînement annuelle (planification en cycle) »

« Organiser mon entraînement sur les séances »

« Gérer la qualité et l'exigence dans l'entraînement »

« Construire un programme de compétition »

« Développer la compétitivité et l'entraide »



Les coordonnateurs des groupes d'Excellence, Matthieu RELET et Elodie AMIARD ont la charge de remplir les différents documents liés aux capacités citées ci-dessus.

Nous souhaitons une progression technique des archers leur permettant d'atteindre un niveau de maîtrise de «Niveau national ».

Niveau départemental : 5	Niveau régional : 4	Niveau national : 3	Niveau international : 2	Niveau mondial : 1
<b>Niveau des acquisitions techniques.</b>				



## Le collectif des entraîneurs du PESR 2012

Francis SIMON (Professeur de sport/ CTN tir à l'arc).  
**Entraîneur du pôle espoirs et coordonateur technique du PESR.**

Matthieu RELET (BEES 1/ETR)  
**Coordonateur des groupes Excellence**

Elodie AMIARD (BEES1/ETR)  
**Coordonateur adjoint des groupes Excellence**

Alain et Lydie BOSSARD  
**Entraîneurs du club de Challans**

Michel et Emilie DESPIETS  
**Entraîneurs du club des Sables d'Olonne**

Françoise MORNET  
**Entraîneur du club d'Aizenay**

Les entraîneurs sont invités à chaque action du PESR. Ils apportent leur contribution au fonctionnement du PESR et de l'école du tir à l'arc français. La ligue les remercie pour leur investissement.

**Remarques : à chaque stage du PESR, nous inviterons un club avec 2 entraîneurs et 2 archers afin de faire connaître le travail qui est mené dans le PESR.**

Ligue des Pays de la Loire de Tir à l'Arc  
Maison des Sports - 44, rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES  
Cedex 4  
Tél. : 02 40 46 30 84 -  
Mail : [secretariat@arc-paysdelaloire.fr](mailto:secretariat@arc-paysdelaloire.fr)

# L'école du tir à l'arc français

La FFTA met en place le label ETAF. Il a une importance capitale dans le développement de l'entraînement, car la FFTA souhaite donner au tir à l'arc français une valeur internationale.

## L'objectif

L'ambition du projet des clubs formateurs est de développer des structures d'accueil et de formation performantes au sein des clubs. Afin que beaucoup plus de jeunes archers deviennent compétiteurs et performants. Ainsi pensons-nous qu'il sera plus facile de renouveler notre élite et dans tous les cas de l'étoffer, en ayant plus d'archers plus performants.

Une telle évolution semble essentielle à l'atteinte de l'objectif fédéral qui consiste à obtenir une médaille lors de chaque échéance olympique et ainsi placer le tir à l'arc dans le cercle fermé des disciplines sportives françaises systématiquement médaillées aux Jeux

Olympiques.

## L'accompagnement fédéral

Les clubs labellisés « ETAF » pourront bénéficier de ressources fédérales tant humaines que financières et surtout d'un accompagnement individualisé et adapté à leurs besoins pour mener à bien ce projet ambitieux. Deux axes seront développés pour accompagner les clubs dans leur projet de performance :

- Au niveau local, les clubs vont bénéficier du suivi d'un cadre technique régional. Une évaluation sera réalisée auprès de chaque club labellisé ETAF du classement 2011 afin de déterminer leurs besoins spécifiques.
- Au plan national, la FFTA organisera des actions en faveur des clubs labellisés «



La structuration du service d'entraînement des clubs formateurs est un axe important du PES. C'est à ce niveau que la qualité d'entraînement permettra une réelle progression des performances de nos archers. Au niveau de la ligue des Pays de la Loire, nous souhaitons dès maintenant nous investir dans cette dynamique nationale. Le management de ce dispositif nécessite des indicateurs de pilotage. Les finalités de ce projet n'est pas de créer un classement des clubs ; mais plutôt une dynamique collective pour créer un niveau de performance fort sur la France. De ce fait, les championnats de France représentent la compétition de référence.

## Indicateur de pilotage (Dans l'attente d'indicateurs de la FFTA, je propose 2 indicateurs) :

- *Performance* : « étude de la progression du niveau des scores des quotas nationaux ». L'ETAF a comme stratégie dominante de donner une valeur au tir à l'arc français. Le niveau des championnats de France représente l'indicateur de référence. Avec le changement de distances de tir, l'étude n'est pas faisable pour cette année 2011.
- *Archer* : « % du nombre d'archers dans le quota des championnats de France issus des clubs formateurs ». L'école du tir à l'arc français doit montrer son efficacité dans la formation des archers. En 2011, le taux représente 31% pour les 18 clubs labellisés.

## Critères nationaux du label des clubs de l'ETAF :

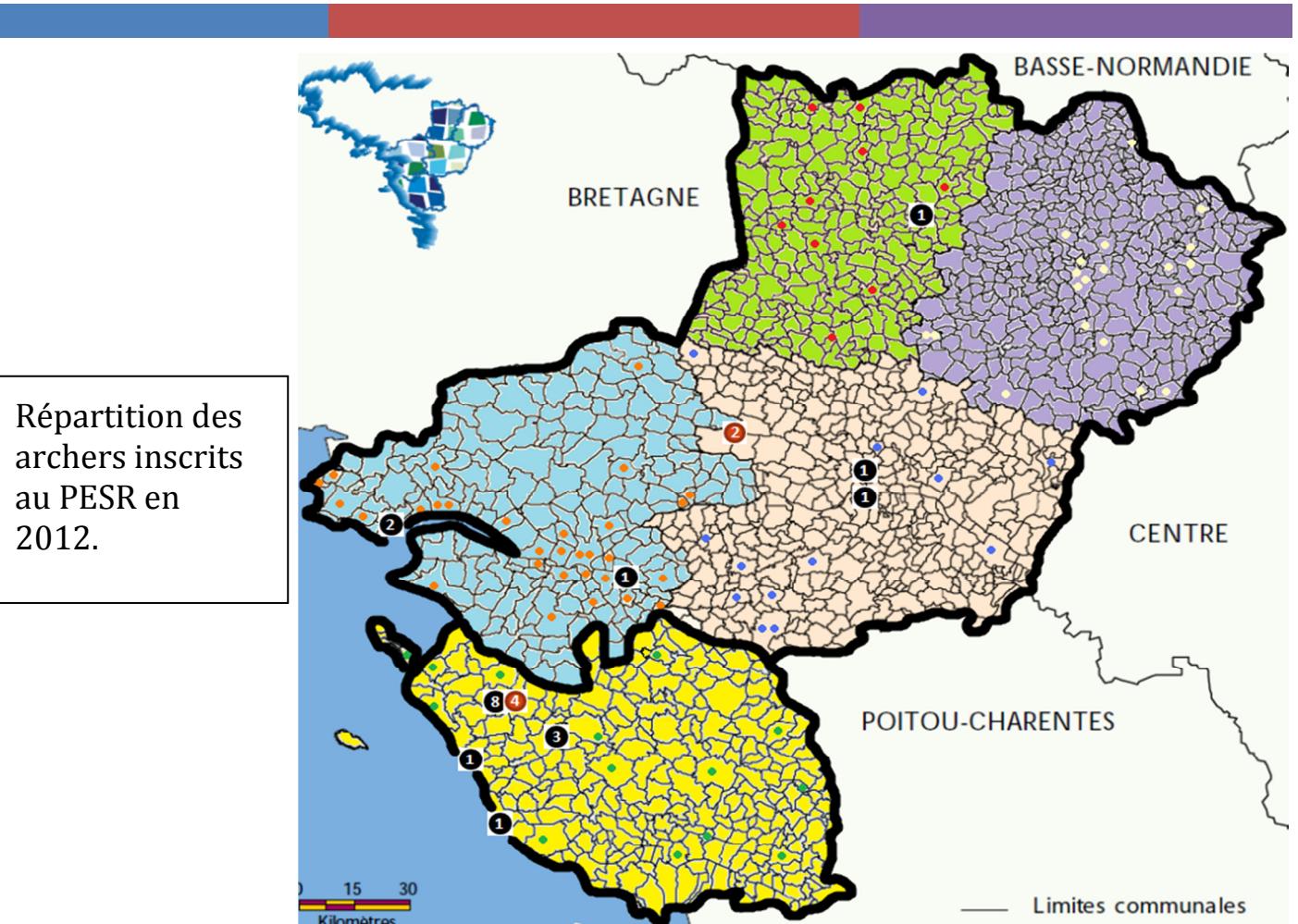
- Collectif de compétiteurs: Avoir un collectif d'au moins **6** jeunes classés en tir olympique.
- Performance du collectif: Avoir au moins **6** archers ayant réalisés au 500 points de moyenne.
- Les archers doivent avoir au moins 3 années de licence dans le club

Dans le projet de l'école de tir à l'arc français, le club de Challans est validé club formateur. Il est classé à la 11<sup>ème</sup> place sur les 18 clubs validés.

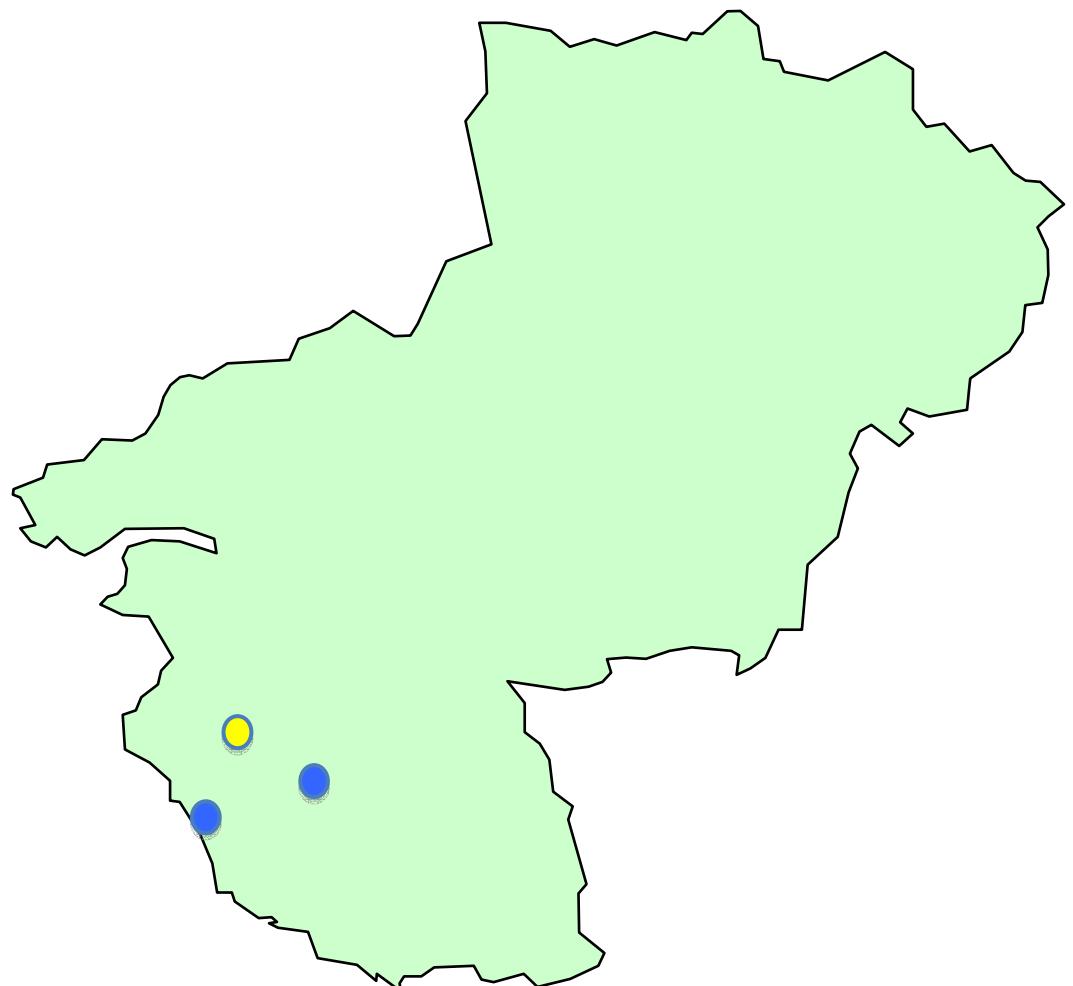
## Critères régionaux des clubs du PESR (La ligue a mis en place ces études de critères pour faciliter la progression des clubs vers le label ETAF de la FFTA).

:

- Collectif de compétiteurs: Avoir un collectif d'au moins **6** jeunes classés en tir olympique.
- Performance du collectif: Avoir au moins **2** archers de niveau régional, et **1** de niveau national ou international.
- Entraîneur: 1 entraîneur 1 ou 2 actif, licencié à la FFTA. Les entraîneurs des clubs sont invités sur les stages avec leurs archers. Les conditions sont : être licencié à la FFTA, être classé entraîneur actif par la FFTA, et entraîner l'archer cité.



Répartition des clubs ayant au moins 2 critères sur 3.



Clubs classés PESR.	Performance du collectif				Collectif de compétiteurs	Entraîneurs	
	Au moins 2 compétiteurs classés de niveau régional et 1 de niveau national ou international				Au moins 6 compétiteurs classés sur 3 scores	Entraîneurs PESR/ETAF 2011	Entraîneurs Actifs 2012
	International	National	Régional	Total			
Challans	1	5	3	9	13	1	5
Aizenay		2		2	10		1
Candé		2		2	4		1
Saint Herblain		2		2	3		3
Saint Jean de Monts		1		1	3		1
Saint Nazaire		1		1	3		2
Daumeray		1		1	1		1
Murs Erigne			1	1	3		4
La Flèche			1	1	2		2
Angers			1	1	2		5
Le Mans Maine			1	1	1		2
Evron			1	1	1		2
Sables d'Olonne				0	10	1	3
Carquefou				0	5		4
Haye Fouassière				0	2		1
Garnache				0	1		3
Beignon Basset				0	1		0
Saint Gilles Croix de Vie				0	1		0
Dollon				0	1		0
Bouguenais				0	1		2
Noyant				0	1		0

#### Niveau des clubs dans le PES et le PESR

Critères FFTA : couleur OR

Critères PESR les 3 critères : couleur Rouge

Critères PESR les 2 critères : couleur Bleu

Critères PESR les 1 critères : couleur Noir

Critères PESR les 0 critères : couleur blanc

# Classement des équipes de jeunes en tir olympique 2011

	Equipe cadet/junior hommes	Equipe cadette/junior filles	Equipe benjamin/minime mixte
	11 <sup>ème</sup> Challans	10 <sup>ème</sup> Aizenay	5 <sup>ème</sup> Challans
	40 <sup>ème</sup> Murs Erigné		62 <sup>ème</sup> Aizenay
	48 <sup>ème</sup> Carquefou		65 <sup>ème</sup> Les Sables d'Olonne
	96 <sup>ème</sup> Les Sables d'Olonne		

## Analyse :

Le classement des équipes de clubs chez les jeunes se réalise sur la base de la moyenne des trois meilleures moyennes.

Sur la saison 2010, seulement 1 équipe sélectionnée aux championnats de France de tir olympique : **Aizenay**.

**Championnat de France à Montpellier** C'est avec le titre de champion de France par équipe de clubs jeunes mixte (catégorie benjamins et minimes) que l'équipe Challandaise composée de Salomé Bichon, Laura Mourain, Alexis Rimbaud et Jérémy Rocher termineront la saison, en s'imposant face à Boé 209 à 205.



# Les résultats de la saison de tir en salle 2011 des archers du PESR

Licence 2011			Saison 2010		Niveau de maîtrise Octobre 2010	Salle saison 2011		
Cat.	Prénom	Nom	Cat.	Niveau 2010		place	score	niveau
CF	Ophélie	GLEMET	C2	International	2,5			Pas de tir en salle
CH	Gwenaël	LE DREAU	C1	national	2,84			Pas de tir en salle
JH	Baptiste	CHEVET	C3	national	2,89	36	552	régional
CF	Emilie	LACROIX	C2	national	3,02			Pas de tir en salle
CF	Claire	URBANEK	C2	National	3,11			Pas de tir en salle
JH	François	RIOU	J1	national	3,2	20	560	national
MF	Salomé	BICHON	B2	national	3,32	5	560	national
CH	Benoit	LEGENDRE	M2	national	3,43			Pas de tir en salle
BF	Mélanie	PILLET	B1	national	3,45	2	539	national
MH	Alexis	RIMBAUD	B2	national	3,48	18	562	national
MH	Joan	MAGNAN	B2	régional	3,57	43	550	régional
CF	Léandre	PILLET	C2	national	3,58	102	480	départemental
JH	Damien	Viot	J2	régional	3,72			< 3 scores
MH	Jérémy	ROCHER	M1	Départemental	4	6	574	national
CF	Candice	MINET	C2	Départemental	4,47	15	535	national
CF	Manuela	DEMANGEAU	M2	Départemental	4,48	74	498	départemental
CF	Charlotte	ROTHAIS	M2	Départemental	4,48	104	479	départemental
CF	Maeva	LECOIN	M2	régional	4,48	134	464	départemental
CH	Clément	BOSSARD	C2	Départemental	4,48	132	526	départemental
CF	Morgane	BERNIER	M2	Départemental	4,57	171	465	départemental
CH	Bryan	GAUTIER	M2	Départemental	4,65	314	497	départemental
CH	Ludovic	FOREST	M2	Départemental	4,66	203	515	départemental
CH	Arthur	POUILLAS	M2	Départemental	4,75	198	516	départemental
MH	Florent	ALEXIS	B2	régional	4,88	201	509	départemental
BF	Sarah	Gautier	B1	0	Non évalué	27	476	régional
MF	Laura	MOURAIN	M2	0	Non évalué	50	519	régional
BH	Pierre	HEURTEBIZE	B1	0	Non évalué	40	505	régional
MH	Jules	MARION	M1	Départemental	Non évalué	34	555	national
CH	David	AUGER	M2	0	Non évalué	37	547	régional

Nous avons classé les archers suivant leur niveau de maîtrise technique (évaluation réalisée en octobre 2010) « Plus la note est faible, plus le niveau de maîtrise est élevé » (note allant de 1 à 5). L'évaluation a été réalisée en début de saison ; certains archers ont beaucoup progressé ce qui leur a permis d'obtenir un niveau sportif plus élevé.



# Les résultats de la saison de tir olympique 2011 des archers du PESR

Licence 2011			Saison 2010		Niveau de maîtrise Octobre 2010	FITA saison 2011		
Cat.	Prénom	Nom	Cat.	Niveau 2010		place	score	niveau
CF	Ophélie	GLEMET	C2	International	2,5	3	644/1306	national
CH	Gwenaël	LE DREAU	C1	national	2,84	5	657/1276	national
JH	Baptiste	CHEVET	C3	national	2,89	37	603	régional
CF	Emilie	LACROIX	C2	national	3,02	2	644/1327	international
CF	Claire	URBANEK	C2	National	3,11	8	617/1258	national
JH	François	RIOU	J1	national	3,2	35	604/1180	national
MF	Salomé	BICHON	B2	national	3,32	9	590	national
CH	Benoit	LEGENDRE	M2	national	3,43	16	641/1235	national
BF	Mélanie	PILLET	B1	national	3,45	2	615	national
MH	Alexis	RIMBAUD	B2	national	3,48	33	583	national
MH	Jolan	MAGNAN	B2	régional	3,57	15	604	national
CF	Léandre	PILLET	C2	national	3,58	33	567	départemental
JH	Damien	Viot	J2	régional	3,72	105	533	club
MH	Jérémy	ROCHER	M1	Départemental	4	8	621	national
CF	Candice	MINET	C2	Départemental	4,47	17	592	national
CF	Manuella	DEMANGEAU	M2	Départemental	4,48	47	535	départemental
CF	Charlotte	ROTHAIS	M2	Départemental	4,48	84	473	club
CF	Maeva	LECOIN	M2	régional	4,48	91	458	club
CH	Clément	BOSSARD	C2	Départemental	4,48	49	611	régional
CF	Morgane	BERNIER	M2	Départemental	4,57	89	461	club
CH	Bryan	GAUTIER	M2	Départemental	4,65	158	546	club
CH	Ludovic	FOREST	M2	Départemental	4,66	119	575	club
CH	Arthur	POUILLAS	M2	Départemental	4,75	91	590	départemental
MH	Florent	ALEXIS	B2	régional	4,88	145	478	club
BF	Sarah	Gautier	B1	0		28	489	régional
MF	Laura	MOURAIN	M2	0		23	554	régional
BH	Pierre	HEURTEBIZE	B1	0		26	570	régional
MH	Jules	MARION	M1	Départemental		18	599	national
CH	David	AUGER	M2	0		72	600	départemental

Nous avons classé les archers suivant leur niveau de maîtrise technique (évaluation réalisée en octobre 2010) « Plus la note est faible, plus le niveau de maîtrise est élevé » (note allant de 1 à 5). L'évaluation a été réalisée en début de saison ; certains archers ont beaucoup progressé ce qui leur a permis d'obtenir un niveau sportif plus élevé.

# Résultats des archers du PESR aux championnats de France de tir en salle 2011 à REIMS

## Benjamines

- Mélanie PILLET : 3<sup>ème</sup>

## Minimes filles

- Salomé BICHON : 5<sup>ème</sup>

## Minimes garçons

- Jérémy ROCHER : 8<sup>ème</sup>
- Jules MARION : 21<sup>ème</sup>
- Alexis RIMBAUD : 27<sup>ème</sup>

## Cadets

- David AUGER : 12<sup>ème</sup>

## Juniors garçons

- François RIOU : 18<sup>ème</sup>

21 archers des Pays de la Loire sur l'ensemble des catégories ont participé à ce championnat de France.



Mélanie PILLET : 3<sup>ème</sup> aux championnats de France de tir en salle à Reims

# Résultats des archers du PESR aux championnats de France de tir olympique 2011 à MONTPELLIER

## **Benjamines Femmes Classique**

8è PILLET            MELANIE            SAINT JEAN DE MONT

## **Benjamins Hommes Classique**

6è SALMON	ALEXANDRE	DAUMERAY
8è LORENT	GUILLAUME	ST HERBLAIN
22è HEURTEBIZE	PIERRE	EVRON

## **Minimes Femmes Classique**

9è BICHON	SALOME	CHALLANS
22è MOURAIN	LAURA	CHALLANS

## **Minimes Hommes Classique**

17è ROCHER	JEREMY	CHALLANS
17è MAGNAN	JOLAN	AIZENAY
17è MARION	JULES	CANDE
37è RIMBAUD	ALEXIS	CHALLANS

## **Cadettes Femmes Classique**

6è GLEMET	OPHELIE	CANDE
2è URBANEK	CLAIRE	AIZENAY
22è MINET	CANDICE	ST NAZaire
29è PILLET	LEANDRA	SAINT JEAN DE MONT
37è DEMANGEAU	MANUELLA	AIZENAY
40è RORTHAIS	CHARLOTTE	AIZENAY

## **Cadets Hommes Classique**

9è LE DREAU	GWENAELE	CHALLANS
17è LEGENDRE	BENOIT	CHALLANS

## **Juniors Hommes Classique**

17è CHEVET	BAPTISTE	LA FLECHE
2è RIOU	FRANCOIS	ST HERBLAIN

21 archers des Pays de la Loire sur l'ensemble des catégories ont participé à ce championnat de France.

# Résultats des archers du PESR aux championnats de France de tir olympique par équipes de ligue à Besançon

**Equipe Benjamin/Minime Garçon : Médaille d'or**□□

**Equipe Cadette/Junior Fille : Médaille d'argent**□□

Equipe Benjamine/Minime Fille : 7ème□

Equipe Cadet/Junior Garçon : 17ème et 20ème





# La Formation des entraîneurs du PESR

## Prochainement sur la saison 2011/2012



## COLLOQUE 2011-2012

### Parcours de l'Excellence Sportive Régional (PESR) de la Ligue de Tir à l'Arc des Pays de La Loire

#### Programme du samedi 22 octobre 2011

9h15 : mot de bienvenue, *Philippe COUPRIE, président de la Ligue.*

9h30 à 10h30 : « Pourquoi le PESR est-il une réponse aux enjeux du tir à l'arc de compétition ? ». *Intervenant : Francis SIMON, cadre technique de la Ligue.*

10H30 à 11H30 : la place des clubs formateurs dans le PESR

« Comment organiser l'entraînement au sein du club pour former des jeunes performants ? » *Intervenant : Alain BOSSARD, entraîneur du club de Challans.*

11h30 à 12h30 : le rôle de l'ETR au sein du PESR

« Comment créer une dynamique collective d'entraînement sur le territoire d'une ligue régionale ? » *Intervenant : Matthieu RELET, BEES 1<sup>er</sup> degré.*

14h00 à 18h00 : la place du Pôle Espoirs au sein du PESR

« Comment créer une compétence collective pour le PESR ? ». *Intervenant : Francis SIMON, entraîneur du Pôle Espoirs*

\* Analyse de la technique de tir avec utilisation de la vidéo et du logiciel DARTFISF, avec les archers du PESR et du Pôle Espoirs.

\* Présentation de situations d'entraînement pour le développement de capacités physiques spécifiques avec des archers du PESR.

#### Programme du samedi 10 mars 2012

9 H30 à 10H30 : ouverture du stage sur un retour du premier week-end du colloque, avec une analyse de la progression des archers.

10 h 30 à 11H30 : « Quel lien peut-on formaliser entre les objectifs, le niveau technique et le programme des compétitions ? ». *Intervenant : Matthieu RELET et Francis SIMON.*

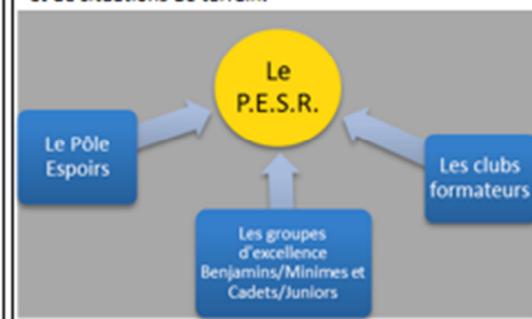
11h 30 à 12 h 30 : « Comment travailler la qualité de tir ? ». *Intervenant : Francis SIMON.*

13h 30 à 16 h 30 : Quelle initiation peut-on proposer pour créer des premiers automatismes techniques efficaces ? ». *Intervenant : Francis SIMON.*

16 h 45 à 17 h 45: les enjeux institutionnels, « Comment piloter les dispositifs d'entraînement / Tableau de bord ? ». *Intervenant : Francis SIMON.*

Ce colloque est inscrit dans le programme de formation continue des entraîneurs 1 et 2.

Ce colloque est un temps d'échange, de formation entre les entraîneurs qui interviennent dans le domaine de l'entraînement, notamment chez les jeunes de la catégorie benjamin à junior en arc classique. Lors de ces 2 journées de formation, des intervenants représentant les 3 entités du PESR apporteront leurs points de vue sous forme d'exposés et de situations de terrain.



#### Renseignements :

Colloque ouvert aux entraîneurs 1 ou 2 actifs ou BEES, licenciés à la FFTA. Cette formation prolongera la validité de vos diplômes de 3 années à partir de septembre 2012.

Lieu : Challans (Vendée, 85), stade et club-house de la Cailletière.

Horaire : accueil dès 9 heures.

Tarif : 60 euros (forfait 2 jours, plateau-repas inclus).

Inscription avant le 20 septembre 2011 auprès du secrétariat de la ligue des Pays de la Loire.

Renseignements : Francis SIMON [simonf2@wanadoo.fr](mailto:simonf2@wanadoo.fr)

Ligue des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Maison des Sports – 44, rue Romain Rolland - BP 90312 – 44103 NANTES Cedex 4

Tél. : 02 40 46 30 84 – Mail : [secretariat.arc.pdl@free.fr](mailto:secretariat.arc.pdl@free.fr) – Site : <http://arc.paysdelaloire.free.fr>

N° SIRET : 40287299800024 – Code NAF : 926 C – N° Organisme de formation : 52440475544

# Classement national 2012

## Liste des archers des Pays de la Loire

Rang	Nom	Prénom	C	S	Club	S1	S2	S3	Moy	CD
1	PILLET	MELANIE	B	F	SAINT JEAN DE MONT	632	616	597	615	85
24	GUIBERT	JULIETTE	B	F	CHALLANS	533	510	469	504	85
27	GAUTIER	SARAH	B	F	CHALLANS	491	491	485	489	85
44	BES	JULIE	B	F	AIZENAY	389	337	304	343	85
16	LORENT	GUILLAUME	B	H	ST HERBLAIN	585	583	579	582	44
22	SALMON	ALEXANDRE	B	H	DAUMERAY	586	568	568	574	49
29	HEURTEBIZE	PIERRE	B	H	EVRON	596	550	547	564	53
35	DELHOMMEAU	BAPTISTE	B	H	NOYANT	570	544	543	552	49
86	FAUTRAT	ALEXIS	B	H	LES SABLES D'OLONNE	513	456	422	464	85
106	FAVREAU	AYMERIC	B	H	SAINT JEAN DE MONT	452	410	383	415	85
109	RAMBAULT	EDWIN	B	H	AIZENAY	426	404	385	405	85
112	VANHOUE	KILLIAN	B	H	LES SABLES D'OLONNE	433	374	334	380	85
195	JOYEUX	THIBAULT	B	H	NOYANT	426	0	0	142	49
196	OVISE	ANTOINE	B	H	ANGERS	424	0	0	141	49
204	JAUNASSE	KEVIN	B	H	CARQUEFOU	377	0	0	126	44
2	LACROIX	EMILIE	C	F	CHALLANS	649	647	637	644	85
3	GLEMET	OPHELIE	C	F	CANDE	651	645	636	644	49
8	URBANEK	CLAIRE	C	F	AIZENAY	621	621	608	617	85
16	MINET	CANDICE	C	F	ST NAZaire	607	600	570	592	44
32	PILLET	LEANDRA	C	F	SAINT JEAN DE MONT	586	560	556	567	85
35	DUDOUIT	MARJOLAINE	C	F	LE MANS MAINE	578	567	550	565	72
46	DEMANGEAU	MANUELLA	C	F	AIZENAY	545	541	520	535	85
65	BRUNEAU	CHARLENE	C	F	DOLLON	499	494	473	489	72
71	RORTHAIS	CHARLOTTE	C	F	AIZENAY	477	476	467	473	85
74	BERNIER	MORGANE	C	F	AIZENAY	478	453	452	461	85
76	LECOIN	MAEVA	C	F	LES SABLES D'OLONNE	481	464	428	458	85
77	DUPAS	CORALINE	C	F	CARQUEFOU	468	458	438	455	44
113	PRIOUR-PETITBON	MAIWENN	C	F	NANTES	376	349	0	242	44
115	GUIBERT	LYDIE	C	F	ST MACAIRE EN MAUGES	348	340	0	229	49
147	ORIEUX	AMANDINE	C	F	LE LUART	303	0	0	101	72
5	LE DREAU	GWENael	C	H	CHALLANS	664	659	648	657	85
15	LEGENDRE	BENOIT	C	H	CHALLANS	646	642	635	641	85
48	BOSSARD	CLEMENT	C	H	MURS ERIGNE	614	609	609	611	49
68	MULLARD	CLEMENT	C	H	ANGERS	608	599	598	602	49
72	AUGER	DAVID	C	H	ST NAZaire	607	598	596	600	44
91	POUILLAS	ARTHUR	C	H	LA HAYE FOUASSIERE	592	590	587	590	44
111	FOREST	LUDOVIC	C	H	LA GARNACHE	577	575	573	575	85
115	RIGOT	VINCENT	C	H	CARQUEFOU	603	562	554	573	44
145	GAUTIER	BRYAN	C	H	CHALLANS	565	560	541	555	85
160	PASQUIER	NICOLAS	C	H	MURS ERIGNE	584	528	527	546	49
164	BARRANGER	REMI	C	H	AIZENAY	566	535	528	543	85
183	GOWARD	THOMAS	C	H	ST GILLES CROIX DE VIE	544	539	521	535	85
209	CHERBONNIER	ANTOINE	C	H	CANDE	533	518	488	513	49
210	BRIEAU	ANTHONY	C	H	CHALLANS	546	535	450	510	85
229	WAMBERGUE	NICOLAS	C	H	CARQUEFOU	513	509	466	496	44
230	HERMOUET	SIMON	C	H	AIZENAY	515	496	475	495	85
237	ENE	LOUIS	C	H	MURS ERIGNE	508	502	461	490	49
264	ROBION	CLEMENT	C	H	LA HAYE FOUASSIERE	521	451	434	469	44
280	BAUDRY	THIBAULT	C	H	LES SABLES D'OLONNE	467	425	385	426	85
307	BARRAUD	RAFAEL	C	H	LES SABLES D'OLONNE	388	372	362	374	85
320	RABALLAND	GWENDAL	C	H	LA GARNACHE	556	477	0	344	85

						LAIGNE-ST GERVAIS EN					
358	FLORENTIN	CAMILLE	C	H	BELIN	455	428	0	294	72	
372	MURAILLE	ALEXANDRE	C	H	CANDE	542	276	0	273	49	
395	PENNETIER	TONY	C	H	LA FLECHE	556	0	0	185	72	
402	MICHON	ANTOINE	C	H	MAISDON	531	0	0	177	44	
466	BUON	MAEL	C	H	LE MANS MAINE	364	0	0	121	72	
480	TACKMANSING	THEO	C	H	CANDE	314	0	0	105	49	
489	CANTIN	FRANCOIS	C	H	ST MACAIRE EN MAUGES	234	0	0	78	49	
62	THEBAUD	MARION	J	F	CARQUEFOU	412	393	365	390	44	
37	CHEVET	BAPTISTE	J	H	LA FLECHE	613	594	593	600	72	
45	RIOU	FRANCOIS	J	H	ST HERBLAIN	603	598	581	594	44	
66	VALLIN	ANTOINE	J	H	CARQUEFOU	575	564	564	568	44	
96	VIOT	DAMIEN	J	H	ST HERBLAIN	551	542	507	533	44	
108	BOSSY	ANTOINE	J	H	ST NAZAIRE	504	500	491	498	44	
122	VERGNAUD	KARL	J	H	CANDE	509	445	417	457	49	
131	MAHE	JONATHAN	J	H	LES SABLES D'OLONNE	431	412	409	417	85	
154	VAILLANT	AUBIN	J	H	LE MANS MAINE	479	452	0	310	72	
174	ALLETRU	XAVIER	J	H	BOUGUENAIS	507	0	0	169	44	
192	ALLAIZEAU	AURELIEN	J	H	LES SABLES D'OLONNE	398	0	0	133	85	
9	BICHON	SALOME	M	F	CHALLANS	598	585	576	586	85	
23	MOURAIN	LAURA	M	F	CHALLANS	566	552	543	554	85	
47	PATY	MARINE	M	F	LES SABLES D'OLONNE	482	473	469	475	85	
69	MELCHIOR	THEMA	M	F	LES SABLES D'OLONNE	424	424	416	421	85	
76	DUPE	SARAH	M	F	AIZENAY	401	388	380	390	85	
88	MONNET	LOUISA	M	F	ST GILLES CROIX DE VIE	538	503	0	347	85	
97	MARTENS	AMANDINE	M	F	LE LUART	420	343	0	254	72	
					LAIGNE-ST GERVAIS EN						
117	LE ROUX	MARINE	M	F	BELIN	366	0	0	122	72	
8	ROCHER	JEREMY	M	H	CHALLANS	622	621	619	621	85	
14	MAGNAN	JOLAN	M	H	AIZENAY	607	605	601	604	85	
16	MARION	JULES	M	H	CANDE	612	592	591	598	49	
30	RIMBAUD	ALEXIS	M	H	CHALLANS	599	575	574	583	85	
53	HYBOIS	VICTOR	M	H	ANGERS	573	545	535	551	49	
76	RINALDY	HUGO	M	H	BOUGUENAIS	588	532	479	533	44	
109	BONNET	XAVIER	M	H	CHALLANS	509	491	465	488	85	
121	FLORENT	ALEXIS	M	H	LA FLECHE	519	468	446	478	72	
149	AMELINEAU	MAXIME	M	H	LES SABLES D'OLONNE	486	437	409	444	85	
150	GRUDE DELAROUX	PIERRE	M	H	BEIGNON BASSET	482	428	417	442	85	
175	NAULLEAU	PIERRE	M	H	CHALLANS	424	369	360	384	85	
191	ROBINE	BENJAMIN	M	H	LES SABLES D'OLONNE	384	371	310	355	85	
201	MIGNE	FLORENT	M	H	ST GILLES CROIX DE VIE	506	459	0	322	85	
					LAIGNE-ST GERVAIS EN						
227	FONTAINE	CLEMENT	M	H	BELIN	438	401	0	280	72	
259	ROZIER	GABRIEL	M	H	ANGERS	315	302	0	206	49	
260	MONTASSIER	GUILLAUME	M	H	AIZENAY	338	259	0	199	85	
289	GRAVOIL	ALEXIS	M	H	AIZENAY	274	162	0	145	85	
344	DESRUES	VALENTIN	M	H	LA FLECHE	317	0	0	106	72	